Nations Unies  $S_{/PV.7749}$ 



Provisoire

**7749**° séance Jeudi 28 juillet 2016, à 9 h 45 New York

Président: M. Bessho.....(Japon)

ChineM. Shen BoÉgypteM. Moustafa

Espagne . . . . . M. Oyarzun Marchesi

États-Unis d'Amérique M. Pressman
Fédération de Russie M. Safronkov
France Malaisie Mme Adnin
Nouvelle-Zélande M. van Bohemen
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Rycroft
Sénégal M. Seck
Ukraine M. Yelchenko
Uruguay M. Bermúdez
Venezuela (République bolivarienne du) M. Suárez Moreno

## Ordre du jour

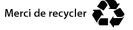
Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2016/566)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 9 h 50.

## Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

## Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2016/566)

Le Président (parle en anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/566, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration élaborée en son nom par le Président sur le sujet de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil de la précieuse contribution qu'ils ont apportée à cette déclaration. Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à la déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2016/11.

La séance est levée à 9 h 55.

**2/2 16-**23922